

# Ville de Malakoff

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : **29 mars 2023**

Objet : Adoption du budget supplémentaire pour l'exercice 2023 - Budget annexe location de parkings.

Nombre de membres composant le conseil :	<b>39</b>	<b>N° DEL2023_22</b>
En exercice:	<b>39</b>	<b>Arrivée en Préfecture le :</b>
Présents:	<b>32</b>	<b>Publiée le :</b>
Représentés (ayant donné mandat):	<b>6</b>	<b>Exécutoire le :</b>
Absent excusé (sans mandat):	<b>1</b>	

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf mars à 19 heures00, les membres composant le Conseil Municipal de Malakoff, légalement convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Jacqueline BELHOMME**, Maire.

### **Etaient Présents :**

Mme Jacqueline Belhomme - Mme Sonia Figuères - M. Rodéric Aarsse -  
 Mme Corinne Parmentier - M. Dominique Cardot - Mme Vanessa Ghiati  
 - M. Antonio Oliveira - Mme Bénédicte Ibos - M. Saliou Ba -  
 Mme Jocelyne Boyaval - M. Michel Aouad - Mme Virginie Aprikian -  
 M. Farid Hemidi - Mme Catherine Morice - Mme Carole Sourigues -  
 M. Pascal Brice - M. Loïc Courteille - M. François Thomas -  
 M. Grégory Gutierrez - Mme Nadia Hammache - M. Nicolas Garcia -  
 Mme Héra Bel Hadj Youssef - M. Martin Vernant - M. Anthony Touailles -  
 M. Hugo Poupard - Mme Fatou Sylla - M. Gilles Bresset -  
 M. Roger Pronesti - Mme Emmanuelle Jannès - M. Olivier Rajzman -  
 Mme Charlotte Rault - M. Stéphane Tauthui

### **Avaient donné mandat :**

M. Jean-Michel Poullé à M. Dominique Cardot  
 Mme Dominique Trichet-Allaire à M. Rodéric Aarsse  
 Mme Fatiha Alaudat à Mme Sonia Figuères  
 M. Michaël Goldberg à Mme Bénédicte Ibos  
 Mme Julie Muret à M. Grégory Gutierrez  
 Mme Tracy Kitenge à M. Saliou Ba

### **Etaient excusés :**

M. Aurélien Denaes

Secrétaire de séance : M. Brice en conformité avec l'article L 2121-13 du code général des collectivités territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023  
Reçu en préfecture le 03/04/2023  
Publié le 03/04/2023  
ID : 092-219200466-20230403-DEL2023\_22-DE



## CONSEIL MUNICIPAL Séance publique du 29 mars 2023

### Registre des délibérations Délibération n° DEL2023\_22

Objet : Adoption du budget supplémentaire pour l'exercice 2023 - Budget annexe location de parkings.

#### Le conseil municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;
- Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4 ;
- Vu** la délibération du conseil municipal n°DEL2022-25 du 23 mars 2022 relative à l'adoption du budget primitif du budget annexe *Location de parkings* pour l'exercice 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil municipal n°DEL2022-149 du 14 décembre 2022 relative à l'adoption du budget primitif du budget annexe *Location de parkings* pour l'exercice 2023 ;
- Vu** l'avis de la commission municipale compétente ;

#### Après en avoir délibéré,

**Article unique : APPROUVE** le budget supplémentaire pour l'exercice 2023 du budget annexe *Location de parkings* équilibré en dépenses et en recettes de la manière suivante :

## 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	930 312,98		930 312,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00		50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00		50 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>1 060 312,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 060 312,98</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 060 312,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	451,33	0,00	451,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	82 379,91	0,00	82 379,91
21	Immobilisations corporelles (6)	80 000,00	0,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>162 831,24</b>	<b>0,00</b>	<b>162 831,24</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

162 831,24

## 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions		0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 060 312,98
------------------------------------	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 060 312,98</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00		0,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45_	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	162 831,24
---	------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>162 831,24</b>
---	-------------------

Vote : la délibération est adoptée à l'unanimité, soit 38 voix pour.

Fait et délibéré à la date ci-dessus  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre

Envoyé en préfecture le 03/04/2023
Reçu en préfecture le 03/04/2023
Publié le
ID : 092-219200466-20230403-DEL2023_22-DE



La Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de sa transmission en préfecture, de son affichage ou de sa notification.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire de Malakoff dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage; l'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage ou, si un recours administratif a été préalablement déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)